



Procès-verbal de la 458^e séance de la Commission des affaires étudiantes

du jeudi 4 décembre 2025 de 9h à 12h, salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe.

Personnes présentes :

Mme Pascale Bédard, FSS
Mme Najat Bhiry, présidente
Mme Marie-Renée Blanchet, représentante de la doyenne FESP
Mme Johannie Boulet, agente de recherche et de planification
Mme Mahité Breton, secrétaire
Mme Olga Chernyak, CADEUL
Mme Pénélope Daignault, FLSH
Mme Kellyane Garneau, CADEUL
M. Louis-Vincent Grand'Maison, ÆLIÉS
Mme Evelyne Guay, chargée d'enseignement
Mme Jocelyne Kiss, FAAAD
Mme Marianne Lachance, CADEUL
M. Louis-Xavier Lamy, ÆLIÉS
M. Pierre Leclerc, FMED
Mme Nancy Mouradian, FMD
M. Louis-René Rhéault, agent de recherche et de planification (BPEI), invité
Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG
Mme Fatoumata Sylla, ÆLIÉS

Personnes absentes :

Personnes excusées :

Mme Geneviève Champoux, directrice de la Direction des services aux étudiants
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice, VREAE

1. Bienvenue

Après avoir constaté le quorum, la séance débute à 9h06.

Les membres se joignent à la présidente pour souhaiter la bienvenue à Marianne Lachance, étudiante en sciences de l'administration, qui a été nommée par la CADEUL le 7 novembre dernier pour siéger à la Commission.

La présidence informe de l'annulation de la séance prévue le 18 décembre 2025, en raison du travail de rédaction encore nécessaire pour l'avis portant sur la perspective étudiante à l'égard des systèmes d'IAG. En janvier, une version plus complète de cet avis devrait être présentée aux membres, en vue d'un dépôt au Conseil universitaire à l'hiver 2026.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 458e séance

L'ordre du jour suivant est soumis et adopté

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 458^e séance;
3. 9h05 - Adoption du procès-verbal de la 457^e séance du 20 novembre 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu;
4. 9h15 Information sur les données institutionnelles, présentation de Jean-François Beaudoin, directeur du Bureau de planification et d'études Institutionnelles (BPEI) et Louis-René Rheault, agent de recherche et de planification (BPEI);
5. 10h30 - Pause festive;
6. 10h45 - Discussion d'une version préliminaire de l'avis sur la perspective étudiante sur les systèmes d'IAG;
7. 11h50 - Varia;
8. 12h - Levée de la séance.

Il est convenu d'observer une minute de silence, sous le point varia, afin de commémorer la tuerie survenue à l'École Polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989. Étant donné que cette date tombe un samedi cette année, la commémoration aura lieu lors de la séance.

3. Adoption du procès-verbal de la 457^e séance du 20 novembre 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu

La présidente invite les membres à formuler leurs commentaires ou remarques quant au procès-verbal.

Une précision a été apportée au point 7 afin de clarifier les principaux profils de personnes étudiantes qui ont recours à la grille de cours allongée au cégep de Sainte-Foy (soit celles en situation de précarité financière et celles qui souhaitent améliorer leur performance).

La proposition de procès-verbal intégrant la correction est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Les notes de séance soumises aux membres sont approuvées à l'unanimité.

4. Information sur les données institutionnelles, présentation de Jean-François Beaudoin, directeur du Bureau de planification et d'études Institutionnelles (BPEI) et Louis-René Rheault, agent de recherche et de planification (BPEI)

Jean-François Beaudoin a été excusé de la rencontre. La présidente souhaite la bienvenue à Louis-René Rheault, agent de recherche et de planification au Bureau de planification et d'études institutionnelles. M. Rheault intervient aujourd'hui pour présenter des résultats analytiques issus de sondages et d'enquêtes menés auprès de la population étudiante canadienne, québécoise et lavalloise. Ces données permettent de brosser un portrait éclairant de la communauté étudiante de l'Université Laval, en comparaison avec celui des autres universités canadiennes.

Avec comme référence les données de l'automne 2025, on constate que l'Université Laval est la deuxième plus grande université au Québec en termes d'effectif étudiant, avec plus de 47 000 inscriptions dans les programmes réguliers, dont 67 % à temps complet et 28 % aux 2^e et 3^e cycles. En outre, plus de 2 000 personnes sont inscrites à l'Université du 3^e âge et plus de 56 000 personnes suivent des formations non créditées. La proportion de femmes au premier cycle a légèrement augmenté au cours des dix dernières années, passant de 58,2 % à 60,7 %; les femmes sont aussi majoritaires au 2^e cycle (55,8 %), mais leur proportion descend à 49 % au 3^e cycle, légèrement en-dessous de la moyenne québécoise (51,2 %).

La moyenne d'âge des étudiantes et étudiants a augmenté pendant la pandémie, particulièrement au premier cycle, mais un retour vers les valeurs prépandémiques est observé à l'automne 2025. On note également une hausse de la popularité des cheminements à temps plein et un recul de la formation à temps partiel. Par ailleurs, l'offre de formation à distance avait entraîné une augmentation de la clientèle internationale durant la pandémie; toutefois, depuis 2023, l'université a perdu environ 50 % de cette clientèle. D'autres baisses sont anticipées en raison des quotas liés au certificat d'acceptation du Québec, requis pour l'obtention d'un permis d'études du gouvernement canadien, ainsi que l'abolition récente du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui facilitait l'accès à la résidence permanente après la diplomation.

Environ 57 % des étudiantes et étudiants inscrits à l'Université à l'automne 2025 proviennent du secteur collégial des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. De même, on accueille majoritairement les personnes qui étaient inscrites au cégep de Sainte-Foy, au cégep Garneau, au cégep Limoilou et au cégep de Lévis-Lauzon.

La répartition des cohortes selon les cycles d'études montre une très légère hausse de la proportion d'étudiantes et d'étudiants au premier cycle, accompagnée d'une faible diminution aux 2e et 3e cycles. On observe tout de même une légère baisse d'inscriptions entre 2016 et 2021 aux programmes de baccalauréat (à l'exception du baccalauréat multidisciplinaire par cumul de certificats) et une hausse modérée de la fréquentation des programmes de certificats et de maîtrise, notamment du MBA, qui représente à lui seul 40 % des inscriptions totales à la maîtrise. Les baccalauréats, les certificats et les maîtrises professionnelles demeurent les programmes qui attirent le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. On observe également, pour les programmes d'étude courts (DESS, certificats, microprogrammes, nanoprogrammes), un retour à des niveaux comparables à ceux d'avant la pandémie ; la popularité des programmes de grade suit d'ailleurs la même tendance.

Les données indiquent une hausse de l'autodéclaration des étudiantes et étudiants autochtones, passant de 0,8 % de la population étudiante en 2016 à 1 % en 2025 (de 343 à 484 personnes). Ces personnes, s'inscrivent principalement au certificat en administration et au baccalauréat multidisciplinaire.

Par ailleurs, les sondages menés auprès la population étudiante universitaire au Québec et au Canada¹ montrent une hausse du nombre continue, de personnes en situation de handicap depuis les années 2000-2001. On observe parallèlement une diminution marquée de la proportion des handicaps physiques et une augmentation des déclarations de troubles déficitaires de l'attention, de troubles d'apprentissage et de troubles de santé mentale. Les données recueillies par le Centre d'aide à la communauté étudiante (CACE) de l'Université Laval vont dans le même sens, bien que la proportion observée à l'Université (9,85 %) demeure inférieure à la moyenne nationale au premier cycle (22,1 %). Une majorité de ces étudiantes et étudiants sont au premier cycle tandis qu'en moyenne 15,3 % poursuivent aux 2^e et 3^e cycles. Les résultats montrent également une baisse de la proportion d'étudiantes et d'étudiants de première génération au cours des dernières années, même si l'Université Laval en accueille une proportion plus élevée que la moyenne québécoise et canadienne (43 % contre 36 % et 37 %, respectivement). On constate par ailleurs un nombre croissant de personnes demandant la reconnaissance de leur statut de parent à l'Université.

Concernant la conciliation travail-études, les résultats du National Survey of Student Engagement (NSSE) montrent que 79 % des étudiantes et étudiants au baccalauréat occupent un emploi, consacrant en moyenne 10,8 heures par semaine au travail en première année et 14,6 heures en 3^e et 4^e années. Pour les cycles supérieurs, selon l'Enquête canadienne auprès des personnes étudiantes à la maîtrise et au doctorat (ECEMD), 55 % des étudiantes et étudiants déclarent travailler, avec une moyenne de 16,3 heures par semaine dans les programmes de recherche et 20,7 heures dans les maîtrises professionnelles. Lors de échanges entre les membres de la Commission, il a été

¹ Il s'agit, respectivement, du National Survey of Student Engagement (NSSE) de 2023 et de l'Enquête canadienne auprès des personnes étudiantes à la maîtrise et au doctorat (ECEMD) de 2025.

souligné que plusieurs organismes subventionnaires limitent à 15 heures le travail rémunéré permis en plus de la bourse, ce qui pourrait en partie expliquer ces résultats.

Les modalités d'enseignement, drastiquement transformées en temps de pandémie, retrouvent un certain équilibre entre un régime d'étude entièrement en présentiel, en formule hybride, ou complètement à distance, tout en maintenant une certaine flexibilité. Un nombre croissant de cours se donnent entièrement à distance ou en mode hybride. Les étudiantes et étudiants inscrits à temps partiel, ainsi que ceux âgés de plus de 25 ans, y ont recours dans une proportion nettement plus élevée : par exemple, 68 % des personnes à temps partiel et 51 % des 25 ans et plus suivent leurs cours entièrement à distance, comparativement seulement 7 % de celles à temps complet et 8 % des moins de 25 ans.

Les données prévisionnelles du ministère de l'Éducation indiquent que l'Université devrait accueillir un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants provenant du Québec, tandis que le nombre de candidates et candidats étrangers demeurerait relativement stable. Ces projections peuvent toutefois être légitimement nuancées, compte tenu des récents bouleversements relatifs aux processus d'immigration au Canada et au Québec.

Les membres échangent avec monsieur Rheault afin d'obtenir davantage de détails à propos de certaines données, qui pourront être étudiées dans un deuxième cycle d'analyse par celui-ci.

Les membres se joignent à la présidente pour remercier Louis-René Rheault, qui accepte de partager sa présentation avec la Commission (annexe 1) afin soutenir la réalisation du mandat prospectif.

5. Pause

6. Discussion d'une version préliminaire de l'avis sur la perspective étudiante sur les systèmes d'IAG

La présidente fait un survol du contenu de l'avis, en spécifiant les thèmes qui y sont abordés et l'origine des données qui y sont présentées. Elle mentionne que certaines sections demeurent incomplètes, mais que celles-ci seront alimentées en décembre et au début janvier. Elles pourront être soumises aux membres lors de la première séance de 2026.

Les membres échangent autour de certains enjeux et défis présentés dans l'avis, de même que sur les éventuelles recommandations qui y figureront.

7. Varia

Les membres observent une minute de silence pour commémorer le féminicide survenu le 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal, au cours duquel 14 femmes ont perdu la vie.

8. Levée de la séance.

La présidente souhaite aux membres un très beau congé de fin d'année.

Après proposition, la séance est levée à 12h03.



Johannie Boulet
Agente de recherche et de
planification



Mahité Breton
Agente de recherche et de
planification



Najat Bhiry
Présidente

Le 8 décembre 2025